

Immeuble communal 57, rue Romain Roussel - Cession à la SARL Electro-Service GONCKEL

M. LE MAIRE, Rapporteur : La Ville a acquis la propriété DUBOIS 57, rue Romain Roussel en 1983 pour la rétrocéder en location avec promesse de vente à la SARL GONCKEL (acte notarié du 5 juin 1984) pour une durée de 15 ans à compter du 1^{er} décembre 1983, moyennant un loyer annuel révisable en fonction du taux d'intérêt de l'emprunt contracté par la Ville pour financer l'acquisition du bien (670 000 F auprès de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel).

Afin de mettre à jour le contrat de location, le Conseil Municipal, lors de sa séance du 26 septembre 1994, avait autorisé M. le Maire à signer un avenant au contrat prévoyant notamment :

- l'échéance du contrat avancée au 31 mars 1996,

- les valeurs de rachat de l'ensemble immobilier fixées à 128 000 F au 31/12/1994 et 30 000 F en fin de contrat.

La Société Electro-Service GONCKEL ayant décidé de se porter acquéreur de l'immeuble, conformément aux dispositions du bail à compter du 31/12/1994 pour une valeur de 128 000 F, le Conseil Municipal est donc invité à :

- décider de céder cet immeuble à la SARL Electro-Service GONCKEL au prix de 128 000 F, produit qui sera encaissé au chapitre 906.91/212.83023.20500,

- rembourser pour ce montant le capital restant dû sur l'emprunt de financement de l'opération auprès du Crédit Local de France. Cette dépense sera imputée au chapitre 925.0/162.83023.20200,

- voter, en conséquence, au budget supplémentaire de l'exercice courant, par décision modificative, un crédit de 128 000 F, en recettes et en dépenses aux chapitres indiqués précédemment.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.